



**Pétition initiée par le Collectif
d'associations pour la défense
du bois des Lens**

association loi 1901
RNA : W 302 004 469 - Préfecture du Gard

le 26 05 2023

Contact :
16 rue Plan de Long
30 250 Combas
E-mail :
collectifdeslens@orange.fr

Destinataire : Madame Marie-Françoise Lecaillon, Préfète du Gard

Madame la Préfète du Gard,

Au cœur du bois des Lens, TotalEnergies et la commune de Moulézan projettent l'installation de 5 éoliennes de 150 m, pour une puissance installée de 11 MW. Ce projet s'inscrirait certes dans la perspective de la transition énergétique dans laquelle notre pays s'est engagé. Mais il interviendrait ici dans un espace naturel préservé, boisé en grande partie, très vulnérable en terme d'incendie et qui constitue un véritable château d'eau pour de nombreuses communes voisines. Un emplacement qui est donc très mal choisi.

En signant cette pétition, je vous prie de tenir compte :

- De la décision du Conseil d'État du 23.12.2015, confirmant le refus de permis de construire pour des éoliennes dans le bois des Lens en raison de l'aggravation du risque d'incendie que celles-ci induisent.
- Des nombreux courriers argumentés que les opposants à ce projet – la grande majorité des élus des communes riveraines et voisine des Lens, la Présidente du Conseil départemental, un député, un sénateur, le SMVU Lens-Pignèdes, la Fédération départementale des chasseurs du Gard, et le Collectif d'associations pour la défense du bois des Lens vous ont adressé depuis plusieurs années,
- De l'avis très circonspect de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) du 15.07.2022,
- De l'avis défavorable du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) du 9.01.2023.

Reprenant les arguments et avis déjà exprimés, je vous prie de considérer que le projet éolien de TotalEnergies sur la commune de Moulézan, dans le massif des Lens :

- **Aggraverait le risque d'incendie déjà élevé à très élevé dans le massif des Lens,**
- **Induirait, par les défrichements et débroussailllements prévus - de l'ordre de 140 ha - et l'obstacle constitué par les éoliennes, la rupture de la continuité écologique centrale que constitue le bois des Lens au sein des garrigues en Région. Il entraînerait la destruction de milieux naturels abritant de nombreuses espèces protégées.**
- Altérerait, pour les mêmes raisons et par le caractère destructeur des travaux envisagés, la recharge de la nappe sous-jacente. Car **ce projet est prévu dans la principale zone de collecte et d'infiltration des eaux de pluies du massif qui alimente en eau potable** plusieurs villages, soit plus de 10 000 habitants, et bientôt davantage, pour leur ressource en eau potable. Il Induirait de plus un **risque significatif de pollution de la nappe, et aggraverait les risques d'inondations en aval lors de fortes pluies.**
- Enfin, un tel projet aurait un impact regrettable sur un espace naturel qui a su devenir, au fil du temps, par le patient travail des collectivités, des associations et de l'ensemble des acteurs du territoire, un **espace agritouristique très apprécié des Gardois et des visiteurs** de notre département.

En conséquence, Pour sauvegarder l'intérêt public et la sécurité des habitants riverains du massif des Lens, je vous prie, Madame la Préfète du Gard, de refuser le permis de construire pour les cinq éoliennes projetées par TotalEnergies dans le bois des Lens, sur la commune de Moulézan.

Veuillez recevoir, Madame la Préfète du Gard, mes respectueuses salutations.

Merci de signer cette pétition au dos =>

Pétition en ligne sur le
site mesopinions.com
en flashant le QR-code



Pour en savoir plus,
visitez le site du Collectif :
bois-des-lens.fr





**Pétition initiée par le Collectif
d'associations pour la défense
du bois des Lens**

*association loi 1901
RNA : W 302 004 469 - Préfecture du Gard*

le 26 05 2023

**Contact :
16 rue Plan de Long
30 250 Combas**

**E-mail :
collectifdeslens@orange.fr**

Je soussigné assure avoir pris connaissance du texte de cette pétition initiée par le *Collectif d'associations pour la défense du bois des Lens* et m'en déclare solidaire.

	NOM	PRÉNOM	COMMUNE DE RÉSIDENCE	SIGNATURE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

**Merci de partager cette pétition – A retourner, remplie, à :
Collectif d'associations pour la défense du bois des Lens
16 rue Plan de Long, 30 250 Combas**